

Séance ordinaire du 8 février 2016

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce huitième jour du mois de février deux mille seize à dix-huit heures trente-deux, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, René Fortin, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Sont absents : les membres du conseil de la Ville Mario Fortier et Fleur Paradis.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

CV-2016-00-50

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 février 2016, tel qu'il est modifié par l'ajout des affaires suivantes :

« Infrastructures

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la confection des plans et devis et la surveillance des travaux du projet d'installation des services sur la rue des Riveurs (Parc industriel Lauzon), demandes d'autorisations, engagement de la Ville et modification de la résolution CV-2015-12-75 « Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels requis pour la préparation des plans et devis du projet d'installation de services sur la rue des Riveurs (Parc industriel Lauzon) »

Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-037 »

« Développement

Entente de principe à intervenir avec Énergie Valero inc. concernant l'aménagement du parc de la rivière Etchemin

Document d'aide à la décision DEV-2016-038 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-00-51

Période de questions

Environ 25 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2016-00-52**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 janvier 2016**

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 25 janvier 2016.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-00-53**Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 19, 25 et 26 janvier 2016**

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 19, 25 et 26 janvier 2016 est déposé.

CV-2016-00-54**Appui à la Radio CJMD 96.9 FM – Lévis dans sa demande auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes concernant l'augmentation de puissance d'antenne et de possibilité de diffusion**

ATTENDU que depuis sa mise en ondes en 2013, la Radio de Lévis CJMD 96.9 FM – Lévis a démontré son rôle essentiel, que ce soit pour des causes sociales, communautaires ou démocratiques;

ATTENDU que l'engagement dont cette radio a fait preuve envers les intérêts des citoyennes et citoyens et organisations de Lévis et de la région est exemplaire, et qu'il est souhaitable que cela se poursuivre et s'intensifie;

ATTENDU que les commerçantes et commerçants lévisiens ont besoin d'une antenne pour promouvoir leurs activités, que les organismes communautaires et coopératifs lévisiens bénéficient de cette courroie de transmission, que les politiciennes ou politiciens concernés doivent pouvoir s'adresser au plus grand nombre de citoyennes et citoyens de Lévis et qu'enfin les premières années d'existence de cette radio sont probantes;

ATTENDU que pour ce faire, cette radio doit disposer d'outils à la mesure de ses ambitions, et que pour ces raisons, la Ville soutient sa demande d'obtention de l'augmentation de puissance d'antenne.

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'appuyer CJMD 96.9 FM – Lévis dans ses démarches et demandes d'augmenter sa puissance d'antenne et possibilité de diffusion auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

Adoptée à l'unanimité

Le membre du conseil de la Ville Michel Patry divulgue la nature générale de son intérêt dans la question suivante qui sera prise en considération concernant une modification de la résolution CV-2015-11-67 « Démarche d'optimisation du travail et des ressources de la Direction du service de police et lettre d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis » et il mentionne qu'il s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter.

CV-2016-00-55

Modification de la résolution CV-2015-11-67 « Démarche d'optimisation du travail et des ressources de la Direction du service de police et lettre d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis »
[Document d'aide à la décision RHAC-2016-001](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De modifier la résolution CV-2015-11-67 « Démarche d'optimisation du travail et des ressources de la Direction du service de police et lettre d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis » par le remplacement des mots « telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision », par les mots « telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision RHAC-2016-001 ».

Adoptée à la majorité

CV-2016-00-56

Embauche d'une directrice du Bureau de la performance organisationnelle de la Direction générale
[Document d'aide à la décision RHAC-2016-006](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'embaucher Sonia Drolet à titre de directrice du Bureau de la performance organisationnelle à la Direction générale, poste contractuel hors cadre à temps complet, et d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de travail, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision RHAC-2016-006.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-00-57

Aide financière à Le club lions Lévis inc.
[Document d'aide à la décision DG-2016-001](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accorder une aide financière de 4 700 \$ à Le club lions Lévis inc., pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-00-58

Aide financière à l'Université du Québec à Rimouski – campus de Lévis
[Document d'aide à la décision DG-2016-014](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accorder une aide financière de 1 100 \$ à l'Université du Québec à Rimouski – campus de Lévis, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-00-59

Aide financière au Club fadoq St-David
[Document d'aide à la décision DG-2016-017](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accorder une aide financière de 1 200 \$ au Club fadoq St-David, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-00-60

Aide financière à l'Orchestre symphonique de Lévis
[Document d'aide à la décision DG-2016-021](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accorder une aide financière de 1 050 \$ à l'Orchestre symphonique de Lévis, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-00-61

Ratification de la demande de prolongation de la période de négociation visant la modification du régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21 190) dans le cadre de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*

[Document d'aide à la décision DG-2016-032](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest

Appuyé par le conseiller Serge Côté

De ratifier la demande déposée au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale de prolonger, pour une période de trois mois, la période de négociation visant la modification du régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21 190) dans le cadre de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* par Georges-Étienne L'Italien, gestionnaire de projets corporatifs, membre de l'équipe patronale de négociation, tel qu'il appert de la demande conjointe transmise à ce ministère par les parties concernées par cette négociation annexée à la fiche de prise de décision DG-2016-032.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-00-62

Approbation du Règlement numéro 137 de la Société de transport de Lévis

[Document d'aide à la décision INF-2016-001](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller René Fortin

D'approuver le Règlement numéro 137 de la Société de transport de Lévis autorisant un emprunt à long terme de 2 900 000 \$ pour le financement de trois (3) autobus hybrides 40 pieds.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-00-63

Disposition d'équipements pour l'encan pour l'année 2016 et affectation du fruit de la vente

[Document d'aide à la décision INF-EM-2016-002](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller René Fortin

D'autoriser la vente par le Centre des services partagés du Québec par appel d'offres des équipements dont la valeur estimée excède 10 000 \$ par équipement, pour le mois de janvier et pour toute l'année 2016.

D'affecter le fruit de la vente des équipements pour des dépenses d'immobilisations en remplacement d'équipements, afin de réduire les coûts

d'entretien.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-00-64

Programmes incitatifs de la Stratégie de réduction de carburants, félicitations aux membres du personnel, financement afférent et programme incitatif pour les membres du personnel de la Direction du service de la sécurité incendie et de la Direction du service de police

[Document d'aide à la décision INF-EM-2016-005-R-2](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller René Fortin

D'approuver les programmes incitatifs de la Stratégie de réduction de carburants, les félicitations aux membres du personnel, le financement afférent ainsi que le programme incitatif pour les membres du personnel de la Direction du service de la sécurité incendie et de la Direction du service de police, tels qu'ils sont indiqués à la fiche de prise de décision INF-EM-2016-005-R-2.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-00-65

Fermeture temporaire d'une partie de la rue de Cormiers (secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision POL-2016-003](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'autoriser la fermeture temporaire d'une partie de la rue des Cormiers, entre la rue des Prunelles et la rue des Cerises (secteur Saint-Jean-Chrysostome), dans le cadre d'une partie de hockey balle, le 14 février 2016, de 11 h à 17 h.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-00-66

Carte privilège aux bains libres aux élèves de l'école gagnante du Défi santé 2016 et abrogation de la résolution CV-2015-10-54 « Gratuité d'un laissez-passer pour une activité libre aux élèves de l'école gagnante du Défi santé 5/30 Équilibre »

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2016-001](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'accorder une carte privilège aux bains libres à tous les élèves de l'école gagnante du *Défi Santé 2016*, valide pour un enfant et un adulte, du 31 mars au 11 mai 2016.

D'abroger en conséquence la résolution CV-2015-10-54 « Gratuité d'un laissez-passer pour une activité libre aux élèves de l'école gagnante du *Défi santé 5/30 Équilibre* ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-00-67

Confirmation de la participation financière de la Ville au ministère de la Culture et des Communications pour la construction de locaux de musique et de danse au Centre culturel (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2016-007-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De confirmer au ministère de la Culture et des Communications la contribution financière de la Ville dans le cadre de la demande d'aide aux immobilisations pour le projet de construction de locaux de musique et de danse au Centre culturel (secteur Lévis) évalué à 9 150 000 \$, dont la participation financière de la Ville serait de 5 760 000 \$ selon les normes du programme d'aide gouvernementale, et ce, conditionnellement à la contribution de ce ministère estimée à 3 340 000 \$, ce qui correspond à 40 % des coûts admissibles au projet, qui établit un plafond de subvention de 2 800 \$ du mètre carré, de même que la contribution des deux organismes au projet complètera le montage financier, pour un montant total de 50 000 \$ servant à l'achat d'équipements spécialisés.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-00-68

Adoption du programme de reconnaissance *Citoyen ou citoyenne d'honneur de la Ville*, création d'un comité, désignation de membres

[Document d'aide à la décision COM-2016-001-R-1](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'adopter le programme de reconnaissance *Citoyen ou Citoyenne d'honneur de la Ville*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision COM-2016-001-R-1.

De créer un comité du *Citoyen ou citoyenne d'honneur de la Ville* en fonction des critères prévus dans ce programme, dont le mandat et les modalités de fonctionnement sont prévus en annexe à cette fiche de prise de décision.

De désigner les personnes suivantes à titre de membres de ce comité :

- ✓ Gilles Lehouillier, maire;
- ✓ Karine Laflamme, présidente de la Chambre de commerce de Lévis;
- ✓ Thierry Durand, directeur général du Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière;
- ✓ Jean-Pierre Bazinet, membre du conseil de la Ville et président de la commission consultative de la culture de la Ville;

- ✓ Serge Hénault, directeur de l'Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches;
- ✓ un représentant ou une représentante de la Direction des communications et du service à la clientèle de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-00-69

Affectation de la réserve financière pour les salaires de membres du personnel en assignation temporaire du 1^{er} septembre 2015 au 31 décembre 2015

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2016-002](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'affecter un montant de 20 645 \$ provenant de la réserve financière pour les salaires des membres du personnel en assignation temporaire du 1^{er} septembre 2015 au 31 décembre 2015, aux postes de dépenses et en fonction des montants indiqués à la fiche de prise de décision FIN-TRE-2016-002.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-00-70

Entente de modification à l'entente intervenue avec la Société d'habitation du Québec concernant la gestion des programmes d'amélioration de l'habitat

[Document d'aide à la décision URBA-2016-014](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De conclure l'entente de modification à l'entente intervenue avec la Société d'habitation du Québec concernant la gestion des programmes d'amélioration de l'habitat, dans le but d'offrir le programme RénoRégion à la clientèle admissible sur le territoire de la ville, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision URBA-2016-014, et d'autoriser le maire et la greffière à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-00-71

Vente d'une partie du lot 2 356 633 du cadastre du Québec (terrain situé dans le Parc industriel Saint-Romuald) et affectation du fruit de la vente

[Document d'aide à la décision DEV-2016-006](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accepter l'offre d'achat de 9275-4076 Québec inc. d'une partie du lot

2 356 633 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2016-006, d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de vente notarié à intervenir entre les parties, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur et d'affecter le produit net de la vente de ce terrain à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-00-72

Financement de la dépense relative à l'achat de visibilité auprès de l'équipe Coopération Lévis Desjardins dans le cadre de la course en canot du Carnaval de Québec

[Document d'aide à la décision DEV-2016-018-R-2](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De financer, à même le budget de fonctionnement, la dépense relative à l'achat de visibilité auprès de l'équipe *Coopération Lévis-Desjardins* dans le cadre de la course en canot du Carnaval de Québec aux fins de l'entente triennale de visibilité à être conclue par la Direction du développement économique et de la promotion.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-00-73

Entente sectorielle sur la persévérance scolaire et les carrières scientifiques et technologiques en Chaudière-Appalaches à intervenir avec le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et autres partenaires

[Document d'aide à la décision DEV-2016-013](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De conclure l'entente sectorielle sur la persévérance scolaire et les carrières scientifiques et technologiques en Chaudière-Appalaches à intervenir avec le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et autres partenaires, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2016-013, et d'autoriser le maire et la greffière à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-00-74

Acquisition du lot 5 704 903 du cadastre du Québec (secteur Saint-Nicolas), acquisition d'une servitude pour des cercles de virage sur le lot 5 704 904 de ce cadastre (secteur Saint-Nicolas) et financement afférent (ouverture de la rue du Sextant, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision BP-2016-001](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'acquérir à titre gratuit le lot 5 704 903 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Le boisé du St-Laurent, secteur Roc Pointe inc., d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet et de décréter l'ouverture de la rue sur ce lot, conditionnellement à son acquisition.

D'acquérir à titre gratuit une servitude pour des cercles de virage sur le lot 5 704 904 de ce cadastre, en faveur du lot 5 704 903 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Le boisé du St-Laurent, secteur Roc Pointe inc., et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

De réserver exclusivement la somme de 28 000 \$, toutes taxes incluses, à l'achat et la plantation de végétaux sur l'un ou l'autre des lots identifiés au plan de cadastre préparé par Alain Gosselin, arpenteur-géomètre, le 1^{er} mai 2015 sous la minute 25 878.

De réserver exclusivement la somme de 166 670 \$, provenant du don à être versé à la Ville par Le boisé du St-Laurent, secteur Roc Pointe inc., à l'installation de feux de circulation et au réaménagement de l'intersection de la rue de l'Estran et de la route Marie-Victorin (secteur Saint-Nicolas), et de verser au Fonds général de la Ville, tout solde inutilisé après quinze années suivant la signature de l'entente relative aux travaux municipaux intervenue avec Le boisé du St-Laurent, secteur Roc Pointe inc. où l'engagement de verser ce don à la Ville est formulé.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-00-75

Acquisition des lots 5 698 897 et autres du cadastre du Québec (secteur Lévis) et engagement de la Ville (ouverture de la rue de Berry et le prolongement des rues de Guyenne et de Roussillon, secteur Lévis)
[Document d'aide à la décision BP-2016-006](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'acquérir à titre gratuit les lots 5 698 897, 5 698 898, 5 698 899, 5 698 900 et 5 698 901 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Développement immobilier CG inc., d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet et de décréter l'ouverture des rues sur ces lots, conditionnellement à leur acquisition.

D'acquérir à titre gratuit le lot 5 698 941 de ce cadastre, à des fins de bassin de rétention, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Développement immobilier CG inc., et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet et de décréter que ce lot est affecté à l'utilité publique, conditionnellement à son acquisition.

D'acquérir à titre gratuit une servitude pour des cercles de virage temporaire sur le lot 5 698 928 de ce cadastre, en faveur du lot 5 698 897 de ce cadastre,

les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Développement immobilier CG inc., et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

De s'engager auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques à entretenir l'ouvrage de gestion des eaux pluviales prévue au projet de développement, soit le bassin de rétention qui sera aménagé sur le lot 5 698 941 de ce cadastre et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien de cet ouvrage.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-00-76

Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison de lames et sabots pour les équipements de déneigement

[Document d'aide à la décision APP-2016-002-R-1](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'attribuer le contrat pour la fourniture et la livraison de lames et sabots pour les équipements de déneigement (appel d'offres 2015-50-119), lot 1, fourniture et livraison de lames, à Robitaille équipement inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 88 517,50 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-00-77

Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des logiciels avec PG Solutions inc. pour l'année 2016

[Document d'aide à la décision TI-2016-002](#)

Il est proposé par le conseiller René Fortin
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De ratifier et de renouveler le contrat d'entretien et de soutien des logiciels avec PG Solutions inc., au prix de 208 465 \$, avant TPS et TVQ, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-00-78

Renouvellement du contrat d'entretien et de support de logiciels et progiciels à intervenir avec ACCEO solutions inc.

[Document d'aide à la décision TI-2016-003](#)

Il est proposé par le conseiller René Fortin
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De ratifier et de renouveler le contrat d'entretien et de support des logiciels et progiciels intervenu avec ACCEO solutions inc., au montant estimé de 925 239 \$, avant TPS et TVQ, pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-00-79

**Avis de motion du Règlement RV-2016-15-37 modifiant le
Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement**
[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-013](#)

Le membre du conseil de la Ville Robert Maranda donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-15-37 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Ce règlement a pour objet de limiter le stationnement sur une partie de la rue de Bienville (secteur Lévis).

CV-2016-00-80

Avis de motion du Règlement RV-2016-15-32 exigeant une compensation mensuelle pour l'exercice financier de 2016 pour l'usage d'un terrain municipal situé dans le secteur Lévis sur lequel est placée une maison mobile
[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2016-003](#)

Le membre du conseil de la Ville Michel Patry donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-15-32 exigeant une compensation mensuelle pour l'exercice financier de 2016 pour l'usage d'un terrain municipal situé dans le secteur Lévis sur lequel est placée une maison mobile.

Ce règlement a pour objet d'exiger, pour l'exercice financier de 2016, d'un occupant d'un immeuble appartenant à la Ville situé dans le secteur Lévis, sur lequel est placée une maison mobile, une compensation mensuelle pour l'usage de cet immeuble et de prévoir les modalités de paiement de celle-ci.

CV-2016-00-81

Adoption du Règlement RV-2016-15-33 décrétant un emprunt de 2 100 000 \$ pour étaler l'ajustement 2016 requis pour neutraliser les effets du traitement comptable du remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ)
[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2016-001](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-15-33 décrétant un emprunt de 2 100 000 \$ pour étaler l'ajustement 2016 requis pour neutraliser les effets du traitement comptable du remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ) a été remise aux membres du conseil de la Ville au

plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de décréter un emprunt n'excédant pas la somme de 2 100 000 \$, d'un terme de dix ans, remboursable par une taxe imposée et prélevée annuellement sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la ville, dans le but d'étaler l'ajustement 2016 requis pour neutraliser les effets du traitement comptable du remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ) ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le Règlement RV-2016-15-33 décrétant un emprunt de 2 100 000 \$ pour étaler l'ajustement 2016 requis pour neutraliser les effets du traitement comptable du remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ).

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-00-82

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la confection des plans et devis et la surveillance des travaux du projet d'installation des services sur la rue des Riveurs (Parc industriel Lauzon), demandes d'autorisations, engagement de la Ville et modification de la résolution CV-2015-12-75 « Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels requis pour la préparation des plans et devis du projet d'installation de services sur la rue des Riveurs (Parc industriel Lauzon) »

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-037](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la confection des plans et devis et la surveillance des travaux du projet d'installation des services sur la rue des Riveurs (Parc industriel Lauzon) (appel d'offres 2016-55-06), à SNC-Lavalin inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 209 325,48 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

D'autoriser la firme SNC-Lavalin inc. à présenter et obtenir toutes les autorisations requises auprès du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques pour ces travaux.

D'autoriser Écogénie inc. à présenter une demande à ce ministère en vue de l'obtention d'un certificat d'autorisation, en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, pour le remblayage de milieux humides et le déplacement d'un cours d'eau dans le cadre du projet de la rue des Riveurs

(Parc industriel Lauzon).

De s'engager auprès de ce ministère à entretenir les ouvrages de gestion des eaux pluviales du projet.

De confirmer l'engagement de la Ville envers ce ministère à transmettre, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité de ces travaux à l'autorisation accordée.

De modifier la CV-2015-12-75 « Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels requis pour la préparation des plans et devis du projet d'installation de services sur la rue des Riveurs (Parc industriel Lauzon) » par le remplacement du montant de « 444 650 \$ » par celui de « 315 000 \$ ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-00-83

Entente de principe à intervenir avec Énergie Valero inc. concernant l'aménagement du parc de la rivière Etchemin.
[Document d'aide à la décision DEV-2016-038](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'approuver l'entente de principe à intervenir avec Énergie Valero, concernant l'aménagement du parc de la rivière Etchemin, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2016-038, et d'autoriser le maire et la greffière à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-00-84

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2016-00-85

Félicitations à Michel Gagné et son équipe pour la réalisation de la 47^e édition du *Tournoi national atome Desjardins de Lévis*

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé à l'unanimité

De féliciter Michel Gagné et son équipe pour la réalisation de la 47^e édition du *Tournoi national atome Desjardins de Lévis*, qui a eu lieu du 18 au 31 janvier 2016, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-00-86

Félicitations à la Corporation de développement du Vieux-Lévis, au comité organisateur de la 2e édition de Rue carnavalesque, aux partenaires ainsi qu'au membres du personnel de la Ville

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé à l'unanimité

De féliciter la Corporation de développement du Vieux-Lévis, le comité organisateur de la 2e édition de Rue carnavalesque, les partenaires ainsi que les membres du personnel de la Ville y ayant travaillé, pour le succès de l'ensemble des activités auxquelles ont participé de très nombreux citoyens et citoyennes, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-00-87

Période de questions

Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2016-00-88

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

À 20 heures 31, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, assistante-greffière
